

**6 Société et Culture**

**Education/Adéquation formation-emploi**

**Nadine Patricia Anguile Obame au contact du Programme Dual**



Le ministre de l' éducation nationale et les stagiaires de la SEEF-Sed



Le directeur général d'Ecwood, Hans Fahrni, échangeant avec la ministre de l'Education nationale, Nadine Patricia Anguile Obame.

Anita J. TSOUMBA  
Libreville/Gabon

*Fruit d'un partenariat entre le Gabon et la Suisse, ce modèle d'enseignement professionnel consiste en une formation école-entreprise des élèves de niveau seconde, première et terminale, avec ou sans BEPC des lycées et collèges.*

LA ministre de l'Éducation nationale, Nadine Patricia Anguile Obame, a procédé hier, à la visite de trois entreprises qui accueillent les élèves du lycée technique national Omar Bongo (LTNOB), dans le cadre du programme Dual. A savoir Ecwood pour la filière construction bois, la société Placage dérroules de bois (PDG) pour le déroulage, et la Société équatoriale d'exploitation forestière (SEEF Sed) spécialisée dans le déroulage et la fabrication de contreplaqués. La visite de la ministre avait, entre autres, pour objet de s'imprégner du fonctionnement et de

l'environnement du cadre d'apprentissage de ces jeunes apprenants : « Nous sommes venus rencontrer les chefs d'entreprises qui reçoivent nos lycéens en apprentissage, dans le cadre du programme Dual. Un programme qui leur permet de passer quatre jours en entreprise et deux en classe pour les cours théoriques en école, donc au lycée », a indiqué le membre du gouvernement. Au terme des échanges avec les responsables d'entreprises, il ressort, entre autres, que si la formation en entreprise ne souffre d'aucune ambiguïté apparente, la qualité des prestations, côté école, tend à régresser. Pour cause : les formations prévues pour se dérouler 15 jours par trimestre en entreprise, avec un cours de méthodologie et d'harmonisation des contenus, ne se font plus. « Ces formations ont disparu, et c'est dommage, parce qu'on ne peut pas apprendre un métier sur un tableau vert. Il faut toucher du doigt. Et cette



Vue des élèves à l'ouvrage

expérience a fait qu'aujourd'hui, certains enseignants ont demandé à adhérer à ce système », a confié Hans Fahrni, directeur général d'Ecwood. Autre goulot, le système n'est pas connu par les entreprises, principaux partenaires pour le fonctionnement de l'initiative, la quasi-inexistence de

l'accompagnement permanent des apprentis par les experts ayant bénéficié de la formation, etc. Occasion donc pour Nadine Patricia Anguile Obame de relever que « les difficultés sont de plusieurs ordres et aussi plus ou moins transversaux entre les différents ministères. Il va donc falloir

mettre en place une commission de réflexion qui verra comment résoudre de manière échelonnée ces difficultés. Ce n'est donc pas une solution que l'on prendra à coups de baguette magique, puisqu'il y a l'école du bois de Booué dont les travaux ne sont pas achevés. Nous allons chercher des solutions

pour faire avancer ce projet, qui est une priorité du chef de l'Etat, aussi bien au niveau de la formation des jeunes que de la transformation du bois », a proposé le ministre de l'Éducation nationale. A noter que le programme de formation Dual est un concept nouveau dans le domaine de l'enseignement technique. Fruit du partenariat entre le Gabon et la Suisse, celui ci consiste en la formation école-entreprise (4 jours en entreprise et 2 en classe) des élèves de niveau seconde, première et terminale, avec ou sans Brevet d'études du premier cycle (BEPC) des lycées et collèges. Dans ce cadre, l'élève signe un contrat d'apprentissage de trois ans et a, entre autres, droit à une allocation mensuelle, allant de 80 à 150.000 francs CFA. A ce jour, 102 entreprises partenaires accueillent près de 200 apprentis depuis 2012.

**Grogne au Comité national de sécurité des usagers de l'électricité**  
**Les agents dénoncent le laxisme de la tutelle**

SNN  
Libreville/ Gabon

LES agents du Comité national de sécurité des usagers de l'électricité (Consuelec) ont envahi, hier, l'entrée principal du ministère de l'Eau et de l'Énergie, pour observer un mouvement de protestation. Les manifestants dénoncent un certain laxisme de la tutelle face à la situation qui prévaut au Comité. Selon eux, ils avaient déjà été reçus une première fois par le ministre de l'Eau et de l'Énergie, Patrick Eyogho-Edzang. C'était au lendemain de sa

prise de fonction. Au cours de cette rencontre, le membre du gouvernement leur aurait laissé entendre qu'« il était prêt à régler notre différend. » Mais, déplorent les agents, « entre le jour où il nous a reçus et aujourd'hui, cela fait cinq mois, il n'en est rien, c'est le silence ! » C'est donc face à ce silence qu'ils ont décidé d'entamer un mouvement d'humeur jusqu'à ce que la tutelle daigne se prononcer sur leur situation. Selon le secrétaire général du Consuelec, Cédric Mayila, « comment comprendre qu'au moment où le président la République



Les agents du Consuelec manifestant devant le ministère de l'Eau et de l'Énergie, hier.

prône le plein l'emploi, des compatriotes qui sont sou-

mis à l'exercice d'une mission du service public puis-

sent passer 6 ans sans salaires !!! Six ans sans sa-

laires, c'en est trop ! Au regard du laxisme de l'administration et face au silence de la tutelle, nous avons décidé de prendre possession de la rue », s'est indigné Cédric Mayila. Notons que l'origine du conflit qui oppose aujourd'hui l'administration aux agents du Consuelec serait partie de la décision prise par l'ex-ministre de l'Énergie, Guy Bertrand Mapangou, d'annuler l'agrément technique qui leur permettait d'effectuer des missions de contrôles, de vérifications des installations matérielles et d'équipements électriques sur l'étendue du territoire.